ASSOCIATION DES MEDECINS DU CANTON DE GENEVE

C O M M U N I Q U E

Projet de révision partielle de la LAMal

Vive inquiétude des médecins genevois face à une généralisation des réseaux de soins intégrés

Réunis lundi soir en assemblée générale extraordinaire, les 376 médecins genevois présents ont exprimé leurs craintes de voir les réseaux de soins pratiquement imposés en Suisse par la révision de la loi sur l'assurance-maladie qui sera prochainement adoptée par le Parlement. Avec la FMH, ils ont soutenu le développement des soins intégrés lorsqu'ils permettent d'améliorer les soins en optimisant la prise en charge de certains malades. Les réseaux répondent également à une demande des jeunes médecins qui souhaitent travailler en groupe et alléger leurs tâches administratives. Ils ne constituent toutefois pas une solution magique à la progression des coûts des soins.

Les débats parlementaires montrent cependant que l'objectif n'est plus seulement la qualité des soins et un meilleur suivi des patients, mais l'utilisation des soins intégrés comme **un nouvel outil de contrôle des coûts**. Les incitatifs prévus seront en fait des pénalités pour ceux qui n'adhéreront pas à une assurance réseau et le libre choix du médecin deviendra payant. De nombreux assurés n'auront pas le choix et, contre leur volonté, devront restreindre leur accès aux soins sans toujours bien réaliser les limitations auxquelles ils seront exposés. Et cela pour des économies d'autant plus faibles que le nombre de patients soignés en réseaux sera élevé.

Avant l'été, les médecins romands et tessinois ont adressé un courrier aux parlementaires fédéraux pour les rendre attentifs à ce risque de dérive. Ils estiment que les assurés qui ont choisi un modèle de soins restrictif doivent avoir le choix de se faire soigner dans différents réseaux et ne pas être limités au seul choix de leur assureur. Il est également important qu'ils conservent le choix de leur médecin dans le réseau. Enfin, les conventions tarifaires conclues entre assureurs et réseaux ne doivent en aucun cas inciter à une baisse de la qualité des soins, notamment lorsque la responsabilité budgétaire y est partagée. **Sous couvert d'optimisation, les réseaux ne doivent pas conduire à un rationnement caché.**

Le coût des soins est une préoccupation constante, mais aucune analyse solide ne permet d'espérer une stabilisation prochaine. Les efforts d'optimisation du système de santé doivent être poursuivis, mais ne peuvent suffire à eux seuls. Nous n'échapperons pas à une remise en question fondamentale du financement de l'assurance-maladie. Le Parlement doit en prendre conscience.

En conclusion, les médecins genevois soutiendront le référendum si la révision de la LAMal constitue une menace pour la qualité des soins et conduit à des inégalités croissantes dans l'accès aux soins.

Contacts: Pierre-Alain Schneider, président – tél. 079 202 10 40 – pa.schneider@bluewin.ch

Didier Châtelain, secrétaire du Bureau, président de Médecins de famille Genève – tél. 079 321 08 90 – chat.doc@vtx.ch

Paul-Olivier Vallotton, secrétaire général – tél. 022 708 00 26 – pov@amge.ch

Genève, le 19 octobre 2010